

LE COURRIER

HEBDOMADAIRE D'INFORMATIONS GÉNÉRALES ET DE RÉFLEXION N° 554 DU JEUDI 28 MARS 2019 - PRIX : 300 FRANCS CFA

Elections générales de 2021

Un coup d'État électoral en préparation ?

Alors que les Nigériens n'ont pas fini d'ergoter sur la composition de la CENI et les relations plus que flagrantes de la majorité écrasante de ses membres d'avec le Pnds, voilà que la nouvelle version de la Cour constitutionnelle sème davantage le trouble dans les partis politiques d'opposition. Pour nombre de Nigériens, avec Gandou Zakara et Bouba Mahamane à la Cour constitutionnelle, il n'est point besoin d'aller aux élections. En tant que juges électoraux, dire qu'ils n'inspirent pas confiance est une lapalissade. Si Gandou Zakara est dit disqualifié du fait de son rôle trouble dans la

douloureuse affaire Africard, Bouba Mahamane, lui, est un retraité qui est maintenu dans le corps de la magistrature en qualité de contractuel. Pourquoi est-il maintenu dans le corps de la magistrature depuis presque huit (8) ans après son départ à la retraite ? Manque-t-il tant de magistrats capables ? Contractuel à la Cour de cassation, Bouba Mahamane poursuit son travail sous la même qualité à la Cour constitutionnelle. Et tout laisse à croire qu'il en sera le président et successeur de madame Abdoulaye Diouri née Kadidiatou Ly.

Abou Maman, les FDS et le régime

La tragédie des affaires monétaires sur le dos des FDS et des populations victimes de l'insécurité

Lu pour vous

NIGER / BENIN Hama Amadou Wanted au Niger !

À la demande du président nigérien Mahamadou Issoufou, le gouvernement de Niamey a saisi le bureau d'Interpol à Cotonou, au Bénin, d'une demande d'arrestation et d'extradition de l'opposant et ancien président de l'Assemblée nationale. Informé de cette décision, ce dernier, qui partage depuis trois ans un exil forcé entre la France, le Nigéria et le Bénin où vit sa seconde épouse, Hadiza Amadou, évite depuis l'escale de Cotonou, où il dispose pourtant de bonnes entrées au plus haut sommet de l'Etat (LC n° 796). Cette demande intervient après



la condamnation du patron du Moden/ FA Lumana à un an de prison, en mars 2017, au Niger, dans le cadre d'une affaire de trafic d'enfants nigériens. Lettre du Continent n° 797 du 27 mars 2019

Politique

Albadé Abouba, désormais dans le collimateur du régime

En tout cas, nos sources indiquent que, c'est la DGSE (la direction générale de la sécurité d'Etat) qui aurait fait un rapport circonstancié sur les activités du père de l'épouse d'Albadé Abouba. Selon toujours nos sources, le rapport des services de la DGSE aurait souligné que les activités du vieux Altiné Toudou dit Moybiré (c'est le nom du beau père de Albadé) seraient en lien avec des activités terroristes. À en croire nos sources, le beau père de Albadé Abouba aurait été arrêté à Birni N'Konnié placé sous mandat de



dépôt à la maison d'arrêt de cette même localité avant d'être transféré à Niamey. Présentement, il garderait prison à la maison d'arrêt de Kollo, à quelques 25 de la capitale

MNSD – Nassara

Enfin, « le grand baobab se réveille »

Politique

L'ANDP Zaman Lahiya sera – t- elle sur la ligne de départ en 2021 ?

MNSD – Nassara

Enfin, « le grand baobab se réveille »



Considéré comme une force politique tombée en disgrâce après dix ans de gloire et d'apogée sous le règne de Mamadou Tandja, le parti MNSD – Nassara se remet aujourd'hui grâce à la ténacité et à la persévérance de ses dirigeants, notamment, de son leader Seini Oumarou.

Après, donc, quelque temps d'atermoiements et de divagations politiques, l'heure semble maintenant à la résurrection et au rétablissement des valeurs intrinsèques qui constituent la force du parti. C'est notamment la cohésion autour des valeurs essentielles qui ont fait du MNSD la première force sur l'échiquier politique national.

En tout cas, le congrès de Tahoua a été une rencontre fructueuse de raffermissement des valeurs pour hisser, très haut, l'étendard du parti.

La consécration de la candidature de Seini Oumarou pour la présidentielle de 2021 est la preuve évidente et incontestable que les militants et les militantes du MNSD sont plus que jamais engagés à se mobiliser pour porter leur candidat à

la tête du Niger. En réalité, c'est un vaste mouvement, comme le nom du parti l'indique (mouvement national pour la société de développement), qui est engagé depuis Tahoua autour des valeurs intrinsèques de cette formation politique et la sagesse de son leader en vue de redonner à l'homme nigérien, à la fois la dignité et la confiance afin qu'il participe pleinement à la reconstruction et l'émergence du Niger.

Désormais, les militants du MNSD sont décidés à aller dans la même direction pour sauver le Niger du naufrage économique et de la décadence de ses valeurs sociales. Toutes choses dans lesquelles le pays est plongé depuis 2010.

Et ce combat sera exclusivement au profit du peuple nigérien. C'est à cela, donc, que s'attèlera le Président Seini Oumarou dans la consultation, la concertation et la participation à partir de cette date historique du 23 mars 2019 appelé désormais engagement de l'Ader.

A.S

Politique

L'ANDP Zaman Lahiya sera – t- elle sur la ligne de départ en 2021 ?

Le parti de feu Adamou Moumouni Djermakoye présentera-t-il de candidat à l'élection présidentielle de 2021 ? C'est la question qui est à l'ordre du jour aujourd'hui au sein de l'ANDP. Cela, depuis l'annonce de la candidature de Seini Oumarou pour le compte du MNSD. En tout cas, selon des informations non encore officielles, les militants de l'ANDP s'activent pour demander au président de s'approprier pour porter le flambeau du parti en 2021. Pour les camarades de Moussa Barazé, il serait suicidaire pour le parti de ne pas présenter un candidat en 2021, au vu de la situation de plus en plus inquiétante sur le terrain. Car les militants sont fatigués du suivisme dans lequel le parti s'est embourbé. Il est donc de leur devoir militant de sortir l'ANDP de cette situation agonisante pour mesurer sa force sur le terrain à travers le scrutin présidentiel. Surtout que le devoir et le mérite d'un parti politique, c'est de proposer au peuple un projet de société qu'il pense être le mieux pour la construction et le développement du pays. Pour eux, (les militants), l'ANDP est un parti qui a le meilleur projet de société pour la Niger. Un projet de société axé sur

le développement à la base. Qu'il doit donc se faire le devoir de présenter au peuple Nigérien en vue de prendre en compte toutes ses aspirations pour une meilleure application. Une démarche qui, à leurs yeux, prendra en considération la quintessence des valeurs sur lesquelles notre société est fondée. Et qui a le mérite, d'amener tous les Nigériens à participer à la construction nationale dans un esprit participatif et un élan patriotique. Le tout basé sur la cohésion sociale, l'unité nationale, la justice sociale et l'Etat de droit. Des valeurs qui resteront le leitmotiv et l'engagement pour lesquels le président fondateur a sacrifié sa vie. Et qui demeure le socle sur lequel le parti fonde toujours sa force. En somme, pour ces valeureux militants de l'ANDP, il serait hasardeux, voire inadmissible, que leur parti ne puisse pas scruter les couleurs du ciel nigérien en 2021 à travers le scrutin présidentiel. Et selon plusieurs avis recueillis au sein du parti, il sera demandé au bureau politique national d'éviter toute inféodation politique pour se mettre résolument au travail dans la perspective des élections générales à venir.

Norbert

Secrétariat général du MNSD

Le mérite doit être récompensé

Militant depuis la charte nationale, l'engagement de Moussa Doutchi dans la défense des idéaux du MNSD n'a jamais failli. Il est et demeure toujours à l'avant-garde de la lutte pour la défense des idéaux du parti et pour l'émancipation du peuple à travers ses valeurs. Du reste, Moussa Doutchi est un militant du MNSD de la première heure qui mérite, à tous points de vue, d'être récompensé à travers une consécration au poste de secrétaire général du parti. En tout cas, c'est l'avis des représentants des huit régions au congrès de Tahoua. Et selon des sources dignes de foi, les huit coordinations régionales du MNSD préfèrent la candidature de Moussa Doutchi à ce poste prestigieux du Parti au détriment de celle de Tidjani Abdoul Kadri. Cela, pour son ouverture, sa pondération et son respect vis-à-vis de ses camarades et au-delà, sa capacité d'analyse, la subtilité dans les discours et la constance dans le mili-



tantisme.

Ce sont là autant de valeurs et de qualités reconnues qui font de l'homme (Moussa Doutchi) une personnalité respectable sur laquelle peut toujours compter le parti.

Au MNSD, dit-on, l'homme est à la mesure de la tâche. En toutes circonstances, il peut valablement représenter le parti. En un mot comme en mille, pour les militants du MNSD, Moussa Doutchi mérite d'être élu, voire, proclamé au poste de secrétaire général du parti.

SOU

Elections générales de 2021

Un coup d'État électoral en préparation ?

Beaucoup de voix s'élèvent, ces derniers temps, pour s'étonner de la succession des investitures à l'élection présidentielle prochaine. Un écart de deux ans nous y sépare. Et pourtant, c'est le branle-bas dans les partis politiques pour désigner leurs candidats. Le Moden Fa Lumana Africa de Hama Amadou l'a fait depuis plus d'un an, suivi, avant-hier samedi 23 mars 2019, du Mnsd Nassara de Seïni Oumarou. Le Pnds Tarayya de Mohamed Bazoum suivra dans trois jours, précisément le 31 mars prochain.

À deux ans de l'échéance électorale, le pari paraît osé, particulièrement pour le Pnds dont le candidat a été imposé aux instances du parti par le Président Issoufou, en personne. Une affaire mal digérée par nombre de militants qui ne manquent pas, pour certains, d'éta-ler, sur les réseaux sociaux notamment, leurs ressentiments et leurs récriminations. Tant d'agitations et d'activisme semblent surprenants à plus d'un titre. Car, si tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles pour le Pnds, il n'en est pas de même pour les autres partis politiques qui soupçonnent un coup d'État électoral en perspective. Les avertissements et les menaces feutrées du président du Mnsd, longtemps considéré comme non-partant par une certaine opinion, sont de nature à semer davantage le doute dans l'esprit des plus optimistes. Ouvrant les travaux du 9^e congrès statutaire de son parti, Seïni Oumarou est revenu sur la question d'un code électoral consensuel. Revenant sur une question qui divise profondément la classe politique nigérienne, à la veille de la session parlementaire d'avril, ce parti de la majorité présidentielle sonne de toute évidence le glas d'un regroupement de partis

politiques qui ne croient guère au Président Issoufou et en sa politique. Pendant longtemps, Mahamadou Issoufou et le Pnds ont confondu partenariat et asservissement politique, réduisant leurs alliés politiques à de simples talibés qui vivraient à leurs dépens. Ils se sont de ce fait laisser bercer par l'illusion de voir les partis membres de la MRN [Ndlr : Mouvement présidentielle] se diluer virtuellement au sein du Pnds et se reconnaître dans les positions ambiguës de ses leaders. Mal leur en a pris. Le Mnsd, contre toute attente, les a pris de court en proclamant la candidature de Seïni Oumarou pour 2021. Une douche froide pour Mohamed Bazoum et le Pnds, le Mnsd et son président ayant manifestement décidé de prendre leur destin en main.

Seïni Oumarou et le Mnsd craignent un coup d'État électoral

Pourquoi Seïni Oumarou et le Mnsd Nassara se sont-ils précipité pour cette investiture, une semaine avant celle de Mohamed Bazoum ? S'il n'est pas encore attesté que c'est pour couper l'herbe sous les pieds de Mahamadou Issoufou et du Pnds que l'on soupçonne de vouloir imposer un candidat unique à la MRN, il reste que le discours tenu par le président du Mnsd laisse transparaître des craintes assez sérieuses. Outre qu'il revendique un code électoral consensuel, histoire de dire que celui auquel s'arc-boute le régime est taillé sur mesure, Seïni Oumarou a mis en garde contre tout dérapage du calendrier électoral. Largement en retard sur son chronogramme, la commission électorale travaille pratiquement en vase-clos, dans une sorte d'unanimité. Jusqu'à ce que le régime ait accepté de faire une place aux partis non-affiliés pour donner un peu de couleur à une CENI monocore et qui n'a rien d'in-



dépendant, les 13 membres sont, à une exception près, tous acquis au Pnds. La modification de la loi 2010-84 du 16 décembre 2010, portant Charte des partis politiques, lors du conseil des ministres du lundi 25 mars 2019, vise à justifier la présence de représentants de ces partis au sein de la CENI. Ce qui permet au régime de prétendre que sur les trois groupes de partis politiques (majorité, opposition et non-affiliés), deux siègent au sein de la commission électorale. C'est, donc, une commission électorale aux ordres dont le président, M^e Soukna Issaka, est lui-même connu comme étant un militant de longue date du Pnds. **Le choix de GEMALTO a été fait avec la bienveillance du président du Pnds et candidat à l'élection présidentielle**

C'est cette commission, sous une surveillance étroite du ministère de l'Intérieur, autrement dit Mohamed Bazoum, qui a procédé au choix de l'opérateur technique chargé de réaliser le fichier électoral biométrique. Un choix troublant dans la mesure où, selon des sources crédibles, les 19 milliards de francs CFA que GEMALTO a acceptés pour faire le boulot est de loin dérisoire, eu égard à la complexité de la mission et à la durée du travail à abattre. Selon des sources bien renseignées, les plus sérieux ont proposé au minimum 38 milliards de francs CFA. Outre le fait que GEMALTO traîne une réputation trop sale, de fortes rumeurs parlent d'une simple expertise

technique attendue de l'opérateur et visant à prendre en compte ce qui est concocté localement comme fichier électoral de base.

Pourquoi Boubou Mahamane est maintenu dans le corps de la magistrature depuis presque huit (8) ans après son départ à la retraite ?

Alors que les Nigériens n'ont pas fini d'ergoter sur la composition de la CENI et les relations plus que flagrantes de la majorité écrasante de ses membres d'avec le Pnds, voilà que la nouvelle version de la Cour constitutionnelle sème davantage le trouble dans les partis politiques d'opposition. Pour nombre de Nigériens, avec Gandou Zakara et Boubou Mahamane à la Cour constitutionnelle, il n'est point besoin d'aller aux élections. En tant que juges électoraux, dire qu'ils n'inspirent pas confiance est une lapalissade. Si Gandou Zakara est dit disqualifié du fait de son rôle trouble dans la douloureuse affaire Africard, Boubou Mahamane, lui, est un retraité qui est maintenu dans le corps de la magistrature en qualité de contractuel. Pourquoi est-il maintenu dans le corps de la magistrature depuis presque huit (8) ans après son départ à la retraite ? Manque-t-il tant de magistrats capables ? Contractuel à la Cour de cassation, Boubou Mahamane poursuit son travail sous la même qualité à la Cour constitutionnelle. Et tout laisse à croire qu'il en sera le président et successeur de madame Abdoulaye Diori née Kadidiatou Ly.

Laboukoye

Abou Maman, les FDS et le régime

La tragédie des affaires monétaires sur le dos des FDS et des populations victimes de l'insécurité

Alors qu'il ne tarit pas d'éloges sur ses propres performances en matière d'équipement et d'armement des Forces de défense et de sécurité (FDS), le gouvernement de Mahamadou Issoufou vient d'avoir la claque de sa «vie». Et ça vient d'un membre de la maison. Militant notoire du Pnds et journaliste, on ignore en fin de compte quelle robe Mamane Abou a endossée pour démentir, violemment et sans gants, les déclarations officielles tendant à soutenir, avec des chiffres qui donnent parfois le tournis, que les FDS nigériennes n'ont jamais été aussi bien outillées, en termes d'armements et d'équipements divers, que sous la 7^e République. Utilisant les colonnes du *Le Républicain*, un journal qu'il a fondé il y a plus de 20 ans, Mamane Abou n'est pas passé par quatre chemins pour étaler des informations qui font doublement mal au régime du Président Issoufou. D'une part, elles mettent à nu le mensonge grossier selon lequel des dizaines de milliards sont annuellement dépensés pour l'armement et l'équipement des FDS, et d'autre part, elles sont, dans certains de ses aspects de nature à saper le moral des troupes.

Alors que le gouvernement se flatte d'avoir fait mieux et plus que tous les régimes passés, Mamane Abou dénonce le détournement des fonds publics destinés à l'armement et à l'équipement des FDS. Le Président Issoufou, les ministres de la Défense successifs, ceux de l'Intérieur et occasionnellement tous ceux qui, par les circonstances du moment, ont eu à parler de la question, ont régulière-

ment soutenu, avec beaucoup de prétention et de vanité, que les FDS sont presque gâtées si l'on doit se fier à leurs armements et équipements. Eh bien, Mamane Abou dément. « Il faudrait, dit-il, que l'impôt consenti par le contribuable à travers le budget national pour la sécurité soit effectivement investi pour cette fin ». Et pour ne pas laisser la moindre chance à une interprétation erronée de ses dires, le fondateur du *Le Républicain* précise « qu'on préfère s'adonner au prospère achat des toyota 4X4 qui rapporte gros pour entretenir une certaine clientèle que d'investir dans ces hélicos qui sont au garage ». Mamane Abou n'est pas homme à user de la langue de bois. Il va alors enfoncer le clou en accusant ouvertement le ministre de la Défense, KallaMoutari, si fier, d'affairisme. « La tendance, apprend-on, c'est que le ministre de la Défense passe plus son temps à recevoir de grands commerçants rabatteurs des contrats que de s'occuper des problèmes réels de l'armée comme cette question importante d'hélicoptères ». Par-delà la personne de Kalla Mourari qu'il flingue sans état d'âme, Mamane Abou déshabille carrément le gouvernement, y compris le Président Issoufou dont le discours est aux antipodes de ces révélations détonantes. En montrant la face hideuse de la politique sécuritaire, qu'il dit plombée par un affairisme débridant qui fait passer les priorités et les urgences au second plan, voire dans les placards, Mamane Abou lève un coin du voile noir dont le régime couvre la réalité. N'est-ce pas douloureux pour les Nigériens de savoir que, en plus



d'ignorer royalement leurs revendications pour des investissements conséquents dans les secteurs sociaux de base, le régime ne se soucie guère de créer les conditions militaires et matérielles pour que les FDS puissent juguler le terrorisme et le banditisme transfrontalier ? Mamane Abou ne se contente pas de critiquer et d'accuser. Pour convaincre, il se drape de faits. Ainsi évoque-t-il ces toyota 4X4 achetés par le ministère de la Défense à 35 millions de francs CFA l'unité et qui peuvent revenir à l'État à 23 millions, soit 12 millions de francs CFA qui ne justifient pas.

Saper le moral des troupes et livrer aux publics des informations frappées du sceau de « secret-défense » ? Un espion ne ferait pas mieux que ce qui est livré dans les colonnes du *Le Républicain* du jeudi 21 mars 2019.

Mamane Abou n'a pas fait que dénoncer l'affairisme débridé qui se cache derrière ces inscriptions budgétaires massives à coups de dizaines de milliards de francs CFA et

prétendument destinés à l'armement et à l'équipement des FDS. Il dévoile une situation désastreuse qui peut saper le moral des troupes. D'emblée, il écrit que « selon des informations, si on n'y prend garde, l'armée nigérienne risque de ne plus disposer d'avion pour accomplir sa mission régaliennne ». La mise en garde de Mamane Abou est fondée sur le fait que « trois hélicoptères sont garés en attente de réparation depuis belle lurette » et que « l'état de ces appareils nécessite une intervention en Russie pour leur remise en état opérationnel ». Ces informations peuvent démoraliser des troupes régulièrement attaquées et qui peuvent se sentir dépourvues de moyens adéquats de couverture et de poursuite. Mais il y a pire. Outre que, par leur nature sensible, ces informations publiées peuvent saper le moral des troupes, elles peuvent également faire mal. N'est-ce pas violer un secret-défense que de dévoiler l'état des forces réelles des FDS de son pays ? Dans un contexte sécuritaire aussi critique que celui que

vit le Niger actuellement, les informations endossées par Maman Abou et publiées par voie de presse sont dangereuses. L'intéressé précise d'ailleurs que « l'armée de l'air se trouve présentement privée de cinq (5) appareils volants du seul fait de la négligence de l'autorité compétente » et que « même le seul chasseur Sukhoï opérationnel présentement n'est pas loin de sa période de révision ». Un espion ne ferait pas mieux que ce qui est livré dans les colonnes du Républicain du jeudi 21 mars 2019.

Les dessous de l'affaire

Maman Abou, qui a évoqué des faits pour étayer ce qu'il écrit, a sans doute d'autres arguments et preuves de l'affairisme qu'il dénonce. Kalla Moutari peut, donc, craindre pour lui puisque son accusateur en appelle pratiquement à l'arbitrage du Président

Issoufou qui ne saurait lui être favorable. Cependant, derrière cette publication aux allures de plaidoyer pour les FDS se cache en réalité des choses vilaines. L'article le laisse paraître nettement. « Mais, malgré la demande incessante, les autorités de tutelle feignent de ne pas en faire une priorité en dépit des défis du moment ». L'alerte est donnée. Il ne s'agit pas tant de se plaindre de l'état d'armement et d'équipement des FDS que d'agiter une menace afin d'amener Kalla Moutari à réagir comme attendu. Et la stratégie a consisté à opposer ses façons de faire au bon vouloir du Président Issoufou dont les instructions et la volonté seraient bafouées par le ministre de la Défense. Une forme de rébellion que ne saurait tolérer Mahamadou Issoufou et sur laquelle souffle intentionnellement Maman Abou. Non seulement le patron de

la Nouvelle imprimerie du Niger (NIN) indique que la maintenance des appareils doit se faire en Russie (?) - Pourquoi précisément en Russie ? - mais il souligne aussi que c'est parce que, dit-on, « les Russes ne donnent pas de commissions » qu'on ne se bouscule pas pour la réparation des hélicoptères en question ». Il y a manifestement une affaire dans l'affaire. Pour les démêler et tracer les motivations de cet article que Maman Abou a pris sur lui d'endosser, il faut aller au-delà des faits tels qu'ils sont exposés. Il faut, en un mot, disséquer les connexions établies pour comprendre la tragédie qui se joue sur le dos des FDS et des populations nigériennes. Selon des informations dignes de foi, jusqu'à une date récente, le marché de la maintenance des appareils volants et l'achat de matériels militaires pour le compte de

l'armée de l'air nigérienne a toujours été la chasse gardée de l'état-major de cette section de l'armée. Une chose que Kalla Moutari a tenu à corriger en récupérant cette prérogative de son département ministériel. Maman Abou a-t-il été utilisé pour faire peur au ministre de la Défense et l'amener à laisser le statu quo ? Ce qui est certain, par cet article au contenu explosif et par la signature apposée au bas de la page, c'est une salve d'avertissement à Kalla Moutari, histoire de lui dire : « attention, nous pouvons aller plus loin que ça ! ».

Le silence coupable du Parquet...et de la Halcia

Pourquoi Maman Abou s'intéresse-t-il tant à cette affaire au point de publier des secrets de défense ? Pour nombre d'observateurs, ces informations auraient envoyé les journalistes et médias mal-pensants du régime derrière les barreaux. Pour le cas de Maman Abou, le Parquet n'a rien trouvé à dire. Et si le Parquet fait semblant de ne rien remarquer, ce n'est pas, la minuscule et ridicule Halcia qui va s'aventurer dans ces sables mouvants où se battent des éléphants.

Laboukoye

Réaction de Sayabou Laouali dit TSA, directeur de Cabinet du ministre porte-parole du gouvernement, sur les réseaux sociaux

Le propriétaire du journal Le républicain, le sieur Mamane Abou s'attaque gratuitement à notre camarade Kalla Mountari ministre de la défense !

Que des mensonges cousus en une littérature évasive teintée de haine viscérale ! Que du mépris aux principes républicains et à la sûreté de l'État ! Que des insanités incohérentes illogiques et mélancoliques d'un délire incurable du à son état d'un stocké à chaise roulante !

Nous avons voulu nous abstenir de ce débat que nous pensons de haute facture d'« infraction » aux lois de la République et nous nous attendons à une réaction spontanée du gardien de la sûreté de l'État et de l'équilibre sociétale,

Mr le procureur de la République !

Qu'à cela ne tienne ! Que des charlatans de tout acabit s'emparent de ces « mensonges déliriques » pour s'amuser sur leurs murs ! Que des insensés s'interrogent sur la moralité de notre ministre et l'exposent au ridicule ! Le tout, rentre dans une stratégie meurtrière construite par les alliés de boko haram et notre emblématique personnage qui n'a jamais caché son accointance avec la rébellion touarègue de tout temps ! Son rêve était de démolir notre armée par tous les moyens et de mentir sur notre arsenal !

Le ministre kalla est l'un des ministres terrains, il n'est pas un bureaucrate véreux qui reçoit comme vous pre-

nez le risque de l'écrire et de le signer, des commerçants ! Toutes les commandes dont vous évoquées étaient faites alors qu'il était à la santé ! Pourquoi, vous mentez si fièrement sur quelqu'un de si honnête Abou ? Vous avez un vrai problème avec la République ! Ce que vous n'êtes pas républicain ! Sinon, au moment où notre armée était sur des fronts, c'est ce moment que vous choisissez pour bâtir toutes les bêtises sur nos stratégies et mieux de mettre en doute nos capacités et compétences à venir à bout de l'ennemi !

En attendant la qualification juridique de cet acte attentatoire à la sûreté de l'État, Mr Maman Abou, nous serons tentés de vous traiter de « félonie d'état » !

LE COURRIER

Hedomadaire d'informations
générales et de réflexion

NIF : 17763 / S

Tél : 96 88 74 09

96 29 05 42

Siège : Quartier Terminus

E-MAIL :

lecourrier_niger@yahoo.fr

Fondateur

Ali Soumana

Directeur de Publication

Moussa Dodo

Impression : GIN

Tirage

1500 Exemplaires

Politique

Albadé Abouba, désormais dans le collimateur du régime

C'est l'information qui circule depuis deux semaines dans les salons feutrés de Niamey. Et, selon des sources bien informées, après le cas de Hama Amadou dans l'affaire dite de « bébés importés », cousue de fils blancs, avec laquelle le régime cherche à le disqualifier de la présidentielle de 2021, Albadé Abouba serait également ces derniers temps dans le viseur du régime. En tout cas, nos sources indiquent que, c'est la DGSE (la direction générale de la sécurité d'Etat) qui aurait fait un rapport circonstancié sur les activités du père de l'épouse d'Albadé Abouba. Selon toujours nos sources, le rapport des services de la DGSE aurait souligné que les activités du vieux Altiné Toudou dit Moybiré (c'est le nom du beau père de Albadé) seraient en lien avec des activités terroristes. À en croire nos sources, le beau père de Albadé Abouba aurait été arrêté à Birni N'Konnié placé sous mandat de dépôt à la maison d'arrêt de cette même localité avant d'être transféré à Niamey. Présentement, il garderait prison à la maison d'arrêt de Kollo, à quelques 25 de la capitale. Une accusation gravissime qui ébranle actuellement toute la famille de Albadé Abouba et qui risque de



créer un climat de tension entre son parti, le MPR Jamhuriya et le PNDS.

Mais, selon certains analystes, cette situation serait créée pour empêcher le président du MPR Jamhuriya à renoncer à sa candidature pour 2021 en vue de soutenir le candidat du PNDS. Auquel cas, il risquerait d'être lié également à ce dossier.

Un chantage politique qui risque fort de ne pas marcher. Car, selon des sources politiques très proches d'Albadé Abouba, c'est un homme politique très fier de sa personne, une personnalité qui a toujours un besoin « viscéral » de se montrer. En un mot, il est imbu de sa personne. Mais, avec cette affaire gravissime, va-t-il résister au chantage politique ?

Wait and see.

A.S

Musique

« Waké », le concours de découverte de jeunes talents féminins en chansons

L'Ambassadeur des Etats-Unis au Niger, Eric Whitaker a présidé, dans l'après-midi du samedi 23 mars 2019, la 6^e édition du concours de détection de jeunes talents féminins en chansons appelé Waké. Organisée au centre de formation et de promotion musicale CFPM-Taya sous financement de l'Ambassade des Etats-Unis d'Amérique au Niger, cette compétition vise à dénicher les jeunes talents féminins en chansons. C'était en présence des responsables du centre et de plusieurs autres passionnés de musique.

Prenant la parole à cette occasion, l'Ambassadeur des Etats-Unis au Niger, Eric P. Whitaker, a rappelé que son pays travaille pour un avenir des peuples, pour les peuples et par les peuples, pour un Niger prospère et florissant. C'est dans cet ordre d'idée que selon lui, la politique de partenariat de son pays offre une variété de programmes dans divers domaines que sont la musique, les échanges professionnels et universitaires, le sport, les droits de l'homme, la lecture, le service communautaire et l'apprentissage de l'anglais. Pour le diplomate américain, la musique américaine est fortement influencée par les sons de l'Afrique de l'Ouest. « Pendant des siècles, la musique a été un pont culturel entre les peuples. C'est pourquoi je me réjouis tout particulièrement de participer au concours de chanson Waké. Cet événement est une célébration du partenariat entre nos pays, exprimé par le langage universel de la musique » a ajouté l'ambassadeur des Etats-Unis.

Pour le concours de découverte des jeunes talents féminins en chanson, les organisateurs ont procédé, bien avant cette finale, à une présélection dans les établissements scolaires de la capitale. C'est ainsi que cinq candidates ont été présélectionnées pour participer à ce

concours.

Après deux heures de prestations des candidates, trois jeunes filles talentueuses se sont détachées du lot. Ainsi, c'est Ruth Jean qui s'est adjugée le premier prix, composé d'un piano et d'une enveloppe de 75 000 FCFA, suivi de Aichatou Seydou qui gagne une guitare et une somme de 60 000 FCFA. Quant à la troisième place, elle est revenue à Rebecca Habibou qui obtient une flûte et 40 000 FCFA. Enfin, les deux dernières lauréates (quatrième et cinquième) repartent, chacune, avec la somme de 25 000 FCFA. Il s'agit, respectivement, d'Angèle Afi et de Nafissa Namaka.

Pour soutenir la dynamique du concours «Waké», deux jeunes artistes américains de haut niveau, «ADUM7» et «SHOLA» ont spécialement fait le déplacement du Niger pour encadrer les cinq jeunes finalistes. Ayant déjà effectué plusieurs tournées à travers le monde, «ADUM7» et «SHOLA» sont engagés dans le domaine de la formation et de la création d'entreprises artistiques devant aboutir à une carrière. En plus de la prestation des candidates, plusieurs artistes se sont produits, dont les deux musiciens américains, Shola Adisa Farrar et Adum 7. M.D

Atelier de formation

Des journalistes du G5 Sahel à l'école du journalisme d'investigation

« Investigation et journalisme dans le Sahel », c'est le thème d'un atelier de formation qui s'est tenu du 18 au 22 mars 2019 à l'hôtel Bravia de Ouagadougou au Burkina Faso. Destiné aux journalistes des pays du G5 Sahel, cet atelier a été organisé par l'IREX, une organisation non gouvernementale américaine de développement, en partenariat avec les ambassades des Etats-Unis des pays membres du G5 Sahel.



Animé par le journaliste d'investigation et promoteur d'une école de journalisme à Dakar, Hamadou Tidiane Sy ; Boureima Salouka, journaliste formateur, chef de projet de la Deutsche Welle Akademie du Burkina Faso et des experts sur les questions sécuritaires et la bonne gouvernance dans le Sahel, cet atelier vise à initier les journalistes présents aux techniques de l'investigation.

Le journalisme d'investigation ? C'est ce domaine du journalisme qui a pour objet de révéler des affaires dissimulées de manière délibérée par une personne en position de pouvoir ou de manière fortuite, sous une masse chaotique de faits ou de circonstance, et de procéder à leur analyse pour présenter au public tous les faits importants. Le journalisme d'investigation, éthique et rigoureux, joue ainsi un rôle fondamental dans la dénonciation des actes criminels et dans le processus pour traduire les responsables en justice.

La session de formation a regroupé 25 journalistes venus des pays du G5 Sahel. Un choix qui n'est pas fortuit puisque ces dernières années, cette zone de l'Afrique fait face à un problème sécuritaire des plus aigus. Cinq jours durant, les participants ont eu à partager leurs connaissances et expertises sur les techniques d'investigation. Les travaux ont été principalement axés, entre autres, sur des cours théoriques et pratiques se rapportant aux notions du journalisme d'investigation, son développement à travers le monde, les techniques d'élaboration d'une enquête d'investigation, les étapes de sa réalisation, les sources et les moyens utilisés ainsi que les contraintes et les conditions dans lesquelles s'exerce cette grande filière du journalisme.

Les journalistes ont été formés également sur les techniques d'enquête et sur la façon de mieux assurer la sécurité de leur personne et de leurs informateurs. Les participants ont ainsi discuté des défis persistants

que représente le journalisme d'investigation, notamment le manque de ressources, de capacités techniques, les difficultés d'accès à l'information, ainsi que les menaces physiques et poursuites intentées contre eux. Des expériences de certains journalistes dans le domaine de l'investigation ont été présentées pour donner aux participants plus d'intérêt au journalisme d'investigation.

Prenant la parole lors de la cérémonie de clôture, l'attaché culturel et attaché de presse de l'Ambassade des Etats Unis à Ouagadougou, M. Matthew W. Long a indiqué que cette formation s'inscrit dans le cadre du plan stratégique de la politique américaine au Burkina Faso en particulier et dans les pays du G5 Sahel en général. Un plan stratégique qui est axé sur la défense de « La démocratie et la bonne gouvernance, la paix et la sécurité, le développement économique et l'inclusion sociale ». Pour Mathew W. Long, le journalisme est essentiel et primordial pour faire avancer ce plan stratégique.

Cette session de formation s'est terminée sur une note de satisfaction générale selon les organisateurs. « Votre travail est important pour le monde d'un point de vue de l'accès à l'information. Sans ce travail, il y aura un important manque à gagner. Nous envisageons d'autres formations pour atténuer les risques auxquels sont exposés les journalistes. Nous espérons créer prochainement davantage de ponts entre les journalistes du G5-Sahel, a indiqué la Senior Program Officer à IREX, Mme Sarah E. Bushman, IREX est une organisation non gouvernementale américaine de développement basée à Washington DC. Elle travaille avec des partenaires dans plus de 100 pays dans quatre domaines essentiels pour progresser : autonomisation des jeunes, la formation des leaders, le renforcement des institutions et l'élargissement de l'accès à une éducation et à une information de qualité.

Moussa Dodo

Déclaration Finale de la Conférence Ministérielle Africaine sur l'appui de l'Union Africaine au processus politique des Nations Unies sur le différend régional sur le Sahara

Nous, les Etats africains, membres de l'Union Africaine :

République d'Angola, République du Bénin, Burkina Faso, République du Burundi, République du Cameroun, République Centrafricaine, Union des Comores, République Démocratique du Congo, République du Congo, République de Côte d'Ivoire, République de Djibouti, Royaume d'Eswatini, République Démocratique Fédérale d'Éthiopie, République Gabonaise, République de Gambie, République du Ghana, République de Guinée, République de Guinée-Bissau, République du Liberia, État de Libye, République de Madagascar, République du Malawi, Royaume du Maroc, République du Niger, République Fédérale du Nigeria, République du Rwanda, République Démocratique de Sao Tomé-et-Principe, République du Sénégal, République de Sierra Leone, République Fédérale de Somalie, République du Soudan, République du Soudan du Sud ; République-Unie de Tanzanie, République du Tchad, République Tunisienne et République de Zambie

Réunis à Marrakech, le 25 mars 2019, à la Conférence Ministérielle Africaine sur l'appui de l'Union Africaine au processus politique des Nations Unies sur le différend régional sur le Sahara ; Reconnaisant l'impératif de la consolidation de l'unité, du rassemblement et de la convergence de nos efforts en vue d'aboutir à l'Afrique Que Nous voulons ; Attachés au choix stratégique de nos Chefs d'Etat et de Gouvernement en vue de dépasser les causes de division, de clivage et de fragmentation, qui mettent en péril l'unité de notre Continent ; Conscients de l'urgence pour notre Continent de faire face aux questions prioritaires, notamment,

le développement humain durable, l'intégration africaine et la prospérité de nos citoyens, dans le cadre de l'agenda 2063 ; Sommes convenus de :

1. Réaffirmer notre attachement indéfectible à une Afrique unie, stable, proactive et prospère, parlant d'une seule voix et à même de répondre aux défis multidimensionnels du monde complexe d'aujourd'hui et de demain ;
2. Mettre en œuvre la vision sage et concertée de nos Chefs d'Etat et de Gouvernement, consacrée lors de la 31ème session Ordinaire de la Conférence de l'Union, tenue les 1 et 2 juillet 2018 à Nouakchott (Mauritanie), au sujet du différend régional sur le Sahara ;
3. Saluer, à cet égard, l'adoption, à l'unanimité, de la décision Assembly/AU/Dec.693 (XXXI), sur le rapport du Président de la Commission de l'UA sur la question du Sahara, qui réaffirme l'exclusivité des Nations Unies en tant que cadre de recherche d'une solution politique, mutuellement acceptable, réaliste, pragmatique et durable à la question du Sahara ;
4. Préserver l'esprit et la lettre de la décision 693, fruit de consultations approfondies du Président de la Commission et objet d'un consensus salubre de nos Chefs d'Etat et de Gouvernement, tenant compte de son rôle fondateur dans le retour à la sérénité dans les travaux de l'Union Africaine ;
5. Se féliciter de la mise en place, par la décision 693, du mécanisme de la Troïka de l'UA, composé des Présidents sortant, en exercice et entrant de notre Union, ainsi que le Président de la Commission de l'UA, pour apporter un soutien efficace aux efforts conduits par les Nations Unies ;
6. Réaffirmer notre rassemblement autour d'une mise en œuvre constructive et efficace du mandat de la Troïka de l'UA, qui consiste à protéger, à appuyer et à préserver l'intégrité du processus politique en cours dans le cadre



exclusif des Nations Unies, sous la supervision du Conseil de Sécurité et sous les auspices du Secrétaire Général, en vue de parvenir à « une solution politique, réaliste, pragmatique et durable à la question du Sahara qui repose sur le compromis » (OP.2 de la résolution 2440 du Conseil de Sécurité des Nations Unies) ;

7. Soutenir le mandat spécifique conféré par la Décision 693 à la Troïka de l'UA, à l'exclusion de tout organe de l'Union à quelque niveau que ce soit, afin de connaître des développements du processus politique mené dans le cadre des Nations Unies sur la question du Sahara ;
8. Souligner que le soutien de la Troïka au processus politique des Nations Unies doit être préservé de toute ingérences, interférences ou actions non consensuelles, de nature à concurrencer les efforts du Secrétaire Général des Nations Unies et de son Envoyé Personnel, à compromettre la cohésion de l'Union ou à développer un processus parallèle de nature à cultiver la division entre ses Etats membres ;
9. Souligner l'impact positif de la décision 693 sur le fonctionnement de l'UA, la cohésion de ses membres et la mise en œuvre de son agenda et de ses priorités, y compris en ce qui concerne une conduite sereine et apaisée des processus de partenariat liant l'Union Africaine ;
10. Souligner, à cet effet, que la formule consensuelle et con-

solidée de la décision Assembly/AU/Dec. 635 (XXVIII), adoptée lors de la 28ème session de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union, tenue les 30 et 31 janvier 2017 à Addis-Abeba, relative à la représentation de l'Afrique par la Troïka, à savoir le Président en exercice, le Président entrant et le Président sortant de l'Union Africaine, le Président de la Commission, les Présidents des Communautés Economiques Régionales ainsi que le Président du NEPAD, élargie aux membres du Bureau de la Présidence de l'Union, constitue une solution réaliste pour la résolution de la question du format de participation aux processus de partenariat liant l'Union Africaine et ses réunions ;

11. Estimer que toute initiative visant à porter atteinte à la teneur de la décision 635 risque de nuire à la crédibilité des processus du partenariat, et à leur contribution à la réalisation des objectifs de développement de notre Continent ;
12. Saluer vivement l'initiative constructive du Royaume du Maroc de convoquer cette Conférence, qui démontre son adhésion à la mise en œuvre de la décision 693 ;
13. Remercier les délégations des Etats africains membres de l'Union Africaine ayant participé à la Conférence Ministérielle Africaine sur l'appui de l'Union Africaine au processus politique des Nations Unies sur le différend régional sur le Sahara.

Adoptée à Marrakech, le 25 Mars 2019

URANIUMGATE

**Lettre ouverte au chef de l'État Issoufou Mahamadou
Monsieur le Président, où sont nos 200 milliards F CFA**

MONSIEUR le Président, pour une fois, 'LE COURRIER'. a préféré vous interpeller, en votre qualité de magistrat suprême et garant du bon fonctionnement des institutions de la République. Nous en appelons à toutes vos prérogatives constitutionnelles afin d'aider à éclairer la lanterne des 19 millions de Nigériens que nous sommes, relativement à l'affaire dite Uraniumgate.



régulièrement des affaires qui gênent au plus haut point votre régime. Si mettre en lumière des scandales imputables à votre gestion cahoteuse constitue notre seul péché, que l'on nous reconnaisse au moins le mérite d'assumer cette mission de service public qui incombe à la presse. Monsieur le Président, nous réitérons une fois de plus notre question : où sont donc nos 200 milliards FCFA? De par vos fonctions de chef suprême de l'administration publique, vous ne pouvez pas ignorer la destination prise par cet argent soutiré aux contribuables nigériens. Absolument pas. Vous taire fait de

Monsieur le Président, notre interrogation se résume en cette question : où sont nos **200 milliards FCFA** ? Remarquez que la "disparition" d'une telle somme suscite forcément un grand émoi au sein de l'opinion nationale. Pour dire vrai, les Nigériens sont littéralement atterrés par ce tour de passe-passe exécuté par l'un de vos plus fidèles lieutenants, en la personne de HASSOUMI MASSOUDOU. En effet, votre ancien directeur de Cabinet est le maillon principal de cette opération financière des plus mafieuses. D'ailleurs, il n'a point nié le bienfondé des accusations portées par "LE COURRIER". Bien au contraire, HASSOUMI MASSOUDOU a grandement corroboré nos affirmations. L'ensemble des Nigériens sont avides de connaître la vérité sur ce scandale politicofinancier. Nous le savons, dans votre entourage, "LE COURRIER" est très mal vu et nous le comprenons aisément du moment où il dérange en divulguant

vous le complice d'une des plus grosses forfaitures jamais commises au Niger. Ne pas accéder aux attentes du peuple quant à la manifestation de la vérité fait de vous le parrain d'une ignominieuse association de malfaiteurs. Monsieur le Président, plus que jamais vous êtes dans l'obligation absolue de laisser la justice suivre son cours, sans ingérence d'aucune sorte et mieux, de la soutenir ouvertement dans cette affaire des 200 milliards de l'Etat nigérien.

Monsieur le Président, nous ne saurions terminer cette lettre sans reposer notre question : où sont passés nos 200 milliards FCFA? Sans nul doute, vous avez la réponse à cette question. Alors, le peuple entier vous le demande avec insistance. **Alpha**

GRANDE PROMO DU 11 AU 24 MARS

16 000 F
DECODEUR HD + 2 MOIS
D'ABONNEMENT **ACCESS**



PROFITEZ DE 150 CHAINES, RADIOS ET SERVICES

| | | | | |
|---|---|--|---|---|
| INFORMATION | SERIE AFRICAINE ET NOVELAS | GENERALISTE | SPORT | RELIGION |
|  |  |  |  |  |

94 24 11 11 Tarif TTC en vigueur du 11 au 24 mars pour tout abonnement à la formule access de 2 mois lié à l'achat d'un décodeur HD (COUT D'UN APPEL LOCAL)

**LES BOUQUETS
CANAL+**